



QR-facture «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT»

Aide-mémoire QR-facture

Version 1.0 du 20 décembre 2019

Remarques générales

Les commentaires et questions à propos de ce document peuvent être envoyés à l'institut financier concerné ou à SIX à l'adresse support.billing-payments@six-group.com.

Dans un souci de lisibilité, seule la forme masculine est employée. Toutes les désignations concernant des personnes sont en conséquence valables autant pour des femmes que pour des hommes.

SIX Interbank Clearing SA décline toute responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations mises à disposition. De même, SIX Interbank Clearing SA ne prend en charge aucune activité de conseil en relation avec les fonctionnalités spécifiques de systèmes pour l'utilisation de la QR-facture, ne met à disposition aucune fonction de contrôle de procédures techniques et n'assume aucune garantie ou responsabilité concernant la mise en œuvre concrète de la standardisation par voie mécanique ou par une technique basée sur une procédure ni concernant des solutions visant à utiliser et à traiter des QR-factures.

SIX met différents moyens auxiliaires à disposition sans engagement. Pour en savoir plus à ce sujet, rendez-vous sur www.PaymentStandards.CH.

Pouvoir de modification

Le document «Facture NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT» est un outil pour la mise en place de la QR-facture ou de ses fonctionnalités. Il est soumis aux éventuelles modifications réalisées par:

SIX Interbank Clearing SA
Pfingstweidstrasse 110
Case postale
CH-8021 Zurich

Les modifications et compléments futurs sont effectués par SIX Interbank Clearing SA, qui se réserve expressément le droit de changer, compléter ou supprimer intégralement ou partiellement ces informations.

La version actuelle en vigueur du présent document est disponible dans le centre de téléchargement sous www.PaymentStandards.CH.

Gestion des versions

Les versions principales ont le compteur de versions à la première place. (version 1.0; version 2.0). Les versions principales peuvent influencer la structure des données ou le contenu et nécessitent généralement des ajustements techniques.

Les sous-versions (version 1.1; version 1.11) ne nécessitent généralement pas d'ajustements techniques.

Documents de référence

Les documents suivants contiennent des spécifications techniques et de présentation pour la QR-facture ainsi que pour les paiements effectués sur la base d'une QR-facture:

Document/Schéma	Titre	Source
QR-facture	Implementation Guidelines suisses pour QR-facture: spécifications techniques et spécialisées de la section paiement avec Swiss QR Code et récapitulé	SIX

Règles de traitement	Règles de traitement QR-facture (Business Rules)	SIX
QR-IID; QR-IBAN	Informations techniques sur le QR-IID et le QR-IBAN	SIX
Fichier des banques	Liste des IID et QR-IID des banques	SIX

Tableau 1: Documents de référence

Organisation	Lien
ISO	www.iso20022.org
SIX	www.iso-payments.ch www.six-group.com/interbank-clearing
Harmonisation du trafic des paiements suisse	www.PaymentStandards.CH

Tableau 2: Liens vers les documents de référence sur Internet

Le non-respect des spécifications pour QR-facture peut notamment avoir les conséquences suivantes:

- Des paiements effectués par le payeur ou son établissement financier ne peuvent être saisis.
- Des paiements effectués par le payeur ou son établissement financier ne peuvent être exécutés.
- Une comptabilisation incorrecte ou inexistante des avoirs par l'émetteur de factures ou son établissement financier.
- Des dispositions légales sont violées (p. ex. la protection des données).

Table des matières

Table des matières	4
1 Introduction	5
1.1 Objet.....	5
1.2 Champ d'application.....	5
1.3 Remarque préalable.....	5
2 Définition schéma de données	6
2.1 Exemples.....	7

1 Introduction

Le présent document s'adresse avant tout aux émetteurs et destinataires de factures qui utilisent des QR-factures non seulement pour le trafic des paiements, mais aussi pour les avis. Les instituts financiers, partenaires réseau, logiciel et autres prestataires de services dans le trafic des paiements suisse sont également concernés par le bon traitement de ces avis.

La version actuelle en vigueur du présent document est disponible sur www.PaymentStandards.CH.

1.1 Objet

Le présent document décrit les règles bancaires pour la création d'une QR-facture dans le but d'effectuer l'avis.

1.2 Champ d'application

Les indications pertinentes pour la QR-facture ne seront répétées ici que dans la mesure où cela est nécessaire pour la compréhension du thème présenté. Vous trouverez des informations détaillées sur la QR-facture dans les documents de référence mentionnés ci-dessus.

1.3 Remarque préalable

Veillez noter qu'il existe en règle générale trois formes de QR-facture:

- QR-facture avec QR-IBAN et référence QR
- QR-facture avec IBAN et Creditor Reference
- QR-facture avec IBAN, sans référence

Pour la bonne interprétation des descriptions présentées ci-après, les différentes formes sont à prendre en compte.

2 Définition schéma de données

En principe, les trois formes de QR-facture peuvent être utilisées comme avis. Les spécifications pour la QR-facture doivent alors être respectées. Il est important que les entrées dans les deux champs «Informations supplémentaires» et «Montant» soient remplies exactement selon la spécification du tableau ci-dessous. Cela vaut aussi bien pour le Swiss QR Code, que la section paiement et le réceptionné.

	Montant	Informations supplémentaires (Notification non structurée)
Allemand	0.00	NICHT ZUR ZAHLUNG VERWENDEN
Français		NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT
Italien		NON UTILIZZARE PER IL PAGAMENTO
Anglais		DO NOT USE FOR PAYMENT

Tableau 3: définition schéma de données

Remarques

- La notification «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT» doit être imprimée en lettres capitales dans le champ «Informations supplémentaires». Toute entrée ne respectant pas ce point peut entraîner un traitement erroné.
- Le champ de montant ne peut être vide. Vous pouvez utiliser un champ de montant vide uniquement si le montant à payer est choisi par le débiteur lui-même. Il s'agit alors d'une autre application.
- Le champ de montant ne peut être contenir des lettres (ex: «XXX») ou des caractères spéciaux. C'est un champ purement numérique.
- Le montant 0,00 CHF garantit qu'en cas de conversion en eBill (procédure alternative), la facture est transformée en avis qui ne peut être validé pour le paiement.

2.1 Exemples

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung Giro	Versement Virement	Versamento Girata
<p>Einzahlung für / Versement pour / Versamento per</p> <p>Robert Schneider SA Grands magasins Case postale 2501 Biel/Bienne</p> <p>Konto / Compte / Conto 01-162-8 CHF</p> <p>XXXXXXXXXX.XX</p> <p>Einbezahlt von / Versé par / Versato da</p> <p>Rutschmann Pia Marktgasse 28 9400 Rorschach</p> <p>Die Annahmestelle L'office de dépôt L'ufficio d'accettazione</p>	<p>Einzahlung für / Versement pour / Versamento per</p> <p>Robert Schneider SA Grands magasins Case postale 2501 Biel/Bienne</p> <p>Konto / Compte / Conto 01-162-8 CHF</p> <p>XXXXXXXXXX.XX</p> <p>609</p>	<p>NICHT ZUR ZAHLUNG VERWENDEN Keine Mitteilungen anbringen Pas de communications Non aggiungete comunicazioni</p> <p>Referenz-Nr./N°de référence/N°di riferimento</p> <p>Einbezahlt von / Versé par / Versato da</p> <p>Rutschmann Pia Marktgasse 28 9400 Rorschach</p>	<p>04.10.06 IR</p> <p>442.06</p> <p>010001628></p>

Illustration 1 ESR «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT»


Récépissé	Section paiement								
<p>Compte / Payable à CH90 31993 0000 0015 8581 5 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Bienne</p> <p>Référence 00 00071 82656 84434 04328 99179</p> <p>Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Grosse Marktgasse 28 9400 Rorschach</p> <table border="0"> <tr> <td>Monnaie</td> <td>Montant</td> </tr> <tr> <td>CHF</td> <td>0.00</td> </tr> </table> <p>Point de dépôt</p>	Monnaie	Montant	CHF	0.00	<p>Compte / Payable à CH90 3199 30000 0015 8581 5 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Bienne</p> <p>Référence 00 00071 82656 84434 04328 99179</p> <p>Informations supplémentaires NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT</p> <p>Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Grosse Marktgasse 28 9400 Rorschach</p> <table border="0"> <tr> <td>Monnaie</td> <td>Montant</td> </tr> <tr> <td>CHF</td> <td>0.00</td> </tr> </table> 	Monnaie	Montant	CHF	0.00
Monnaie	Montant								
CHF	0.00								
Monnaie	Montant								
CHF	0.00								

Illustration 2 QR-facture «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT»